SYNTHÈSE D'ÉTUDE
AOÛT 2013

10 scope

L'alternance au cœur des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole

Statistiques et diagnostic 2012

Étude menée conjointement
avec la Coopération Agricole.

Observatoire

ObserviA
Observatoire des métiers des industries alimentaires

www.observia-metiers.fr

ObserviA

Statistiques et diagnostic 2012

Étude sur les dispositifs de formation en alternance dans les Industries Alimentaires et la Coopération Agricole

Aujourd'hui, l'alternance est devenue une voie privilégiée pour s'insérer dans le monde professionnel.

Dans des secteurs comme les Industries Alimentaires et la Coopération Agricole, ce mode de formation favorise l'intégration et la professionnalisation de populations jeunes.

L'alternance est aussi un outil de recrutement qui donne l'opportunité aux entreprises de se constituer un vivier de salariés qualifiés. C'est un atout de taille sur des marchés où le haut niveau de compétence est devenu synonyme de compétitivité.

Pour autant, le nombre de contrats en alternance doit continuer à augmenter dans les secteurs des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole, l'attractivité des secteurs étant un des leviers auprès des jeunes talents. Ce défi s'annonce majeur dans nombre d'entreprises où le rajeunissement des effectifs devient aujourd'hui une priorité.

Afin d'aider les partenaires sociaux de ces secteurs, OBSERVIA s'est associé à l'*Observatoire Paritaire Prospectif des Métiers, des Qualifications et de l'Emploi de la Coopération Agricole* pour mener un diagnostic commun.

Couvrant la période 2007-2010, avec une actualisation des données 2011 et 2012, cette étude dresse un état des lieux de l'alternance dans les secteurs des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole. Contrats de professionnalisation ou apprentissage, comment ce mode de formation s'est-il développé ces dernières années ? Dans quels types d'entreprises et quelles régions ? Quel est le profil des alternants ? Quelles sont les pratiques des entreprises et des régions ? Quelles sont les conditions de la mise en œuvre d'une alternance de qualité ? Voici autant de questions auxquelles OBSERVIA apporte des éclairages et des pistes de réflexion.

L'alternance, l'alliance de la formation et de la pratique dans les entreprises

Les formations en alternance couvrent un spectre large de certifications regroupant Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), diplômes et Titres.
Les parcours diplômants offrent l'accès à une filière complète, du CAP de niveau V jusqu'aux diplômes d'ingénieur de niveau I.

Il existe deux dispositifs principaux :

- **le contrat d'apprentissage** engage l'employeur à fournir à un jeune apprenti une formation professionnelle complète dans le cadre de la préparation d'un diplôme.
- **le contrat de professionnalisation** vise l'insertion ou un retour à l'emploi par l'obtention d'une qualification professionnelle (diplôme, certificat de qualification…) reconnue dans le secteur d'activité.

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux personnes :

- dont l'âge est compris entre **16 et 25 ans**
- ayant **plus de 26 ans et demandeurs d'emploi**
- **bénéficiaires d'allocations spécifiques** telles que le RSA (Revenu de Solidarité Activité) ou l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique).

78% des bénéficiaires en contrat de professionnalisation ont moins de 26 ans

+ de 6 000 alternants au sein des entreprises des deux secteurs

90% d'insertion pour les apprentis issus des cursus des IFRIA

Méthodologie de l'enquête

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'une vingtaine d'entreprises allant de moins de 10 à plus de 250 salariés et une quinzaine de centres de formation IFRIA (réseau de formation de l'industrie alimentaire) et ENIL (École Nationale des Industries Laitières).

Une dizaine d'interlocuteurs ont été interviewés au sein de 8 Conseils régionaux : Bretagne, Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Alsace et Aquitaine. Les Industries Alimentaires et la Coopération Agricole sont fortement implantées dans ces régions.

Ces entretiens ont été complétés par une enquête sous forme d'une grille de questionnement à laquelle une cinquantaine d'entreprises a répondu.

L'alternance au cœur des Industries Alimentaires
Statistiques et diagnostic 2012

Alternance : où en est-on ?

Le nombre de contrat de professionnalisation a connu **une nette progression entre 2011 et 2012** dans les Industries Alimentaires et la Coopération Agricole. Un chiffre qui confirme l'efficacité de cette voie d'apprentissage.

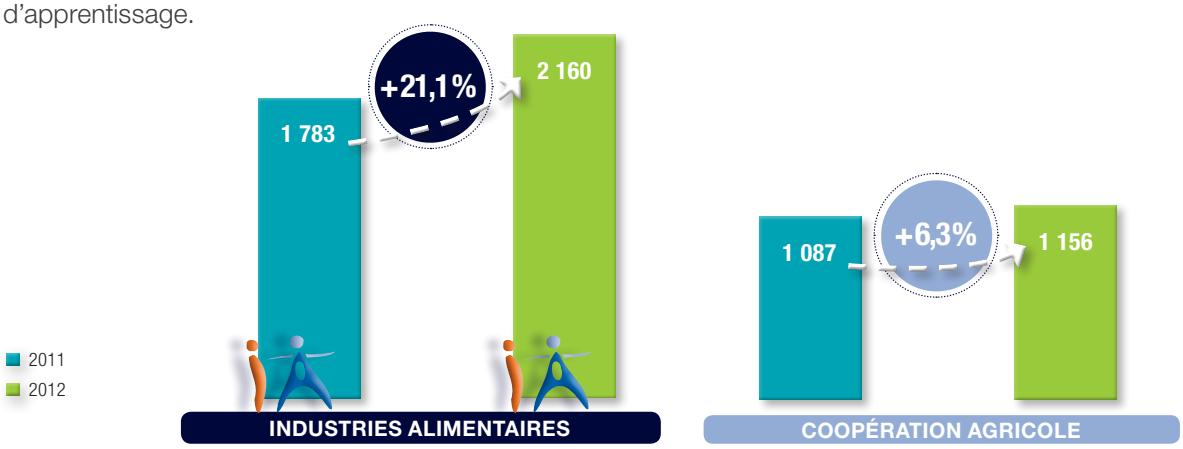

Cette progression concerne également les contrats d'apprentissage avec, en 2011, **2600 contrats pour les Industries Alimentaires et 500 pour la Coopération Agricole** (contre 1 500 et 400 en 2010).

Quel est le profil des alternants ?

Les contrats de professionnalisation concernent davantage les niveaux supérieurs (III,II,I), préférés à l'apprentissage.

Les titres et diplômes ont bondi entre 2007 et 2010 pour l'ensemble du secteur : l'augmentation a été de **+ 70%** pour les Industries Alimentaires.

Dans les deux secteurs, le niveau de formation des apprentis est majoritairement supérieur à bac + 2 et les contrats d'une durée de 24 mois sont les plus nombreux.

→ *Les alternants en contrats de professionnalisation en 2010.*

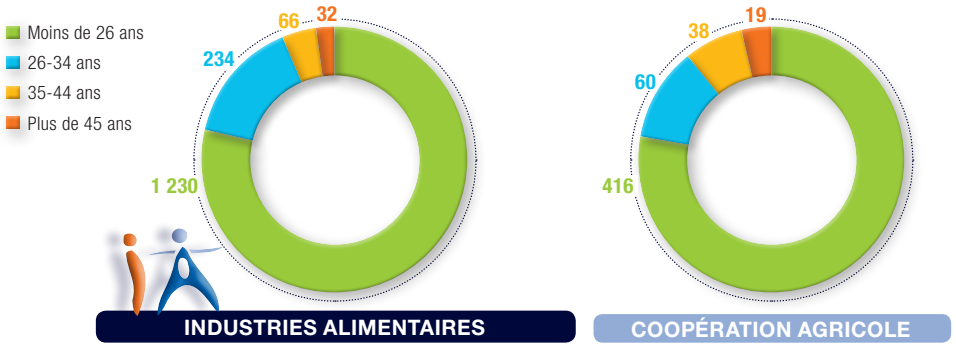

Même si les moins de 26 ans restent très majoritaires, les Industries Alimentaires se tournent de plus en plus vers des profils plus « matures » pour les contrats de professionnalisation. De 2007 à 2010, le nombre de ces contrats est passé de **169 à 234** pour la tranche 26-34 ans.

**Ces données sont celles que la DARES a pu exploiter et doivent être appréhendées avec prudence. Dans certaines branches, des écarts peuvent exister et le périmètre d'étude peut également varier d'une année à l'autre.*

Quelles entreprises choisissent l'alternance?

Les contrats de professionnalisation sont des outils que privilégient les entreprises de plus de 500 collaborateurs et celles de 50 à 249 salariés.

→ *Répartition des contrats de professionnalisation par taille d'entreprise en 2012.*

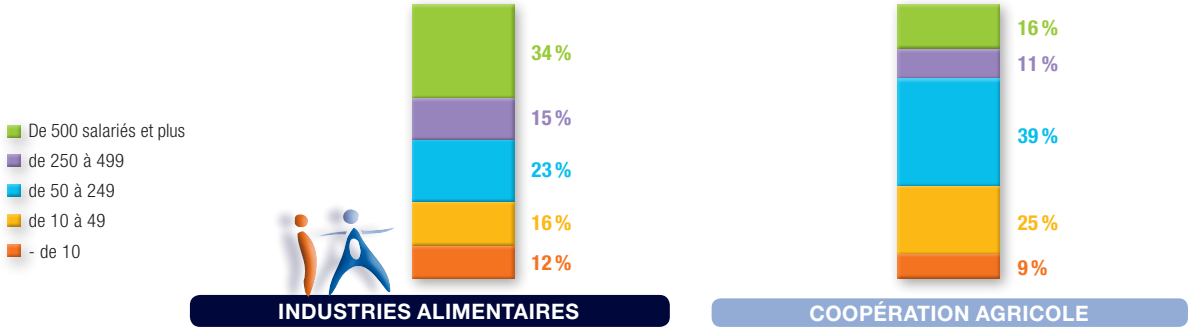

Des variations selon les régions et les secteurs

C'est dans l'ouest de la France et en Rhône-Alpes que le nombre de contrats de professionnalisation est le plus important.
En Rhône-Alpes, plus de 300 contrats ont été signés en 2010.
Soit 65 de plus qu'en 2007.

Le secteur de la transformation laitière et la boulangerie pâtisserie industrielle sont les secteurs qui enregistrent le **plus de contrats d'apprentissage**.

→ *Localisation des contrats de professionnalisation par région en 2010.*

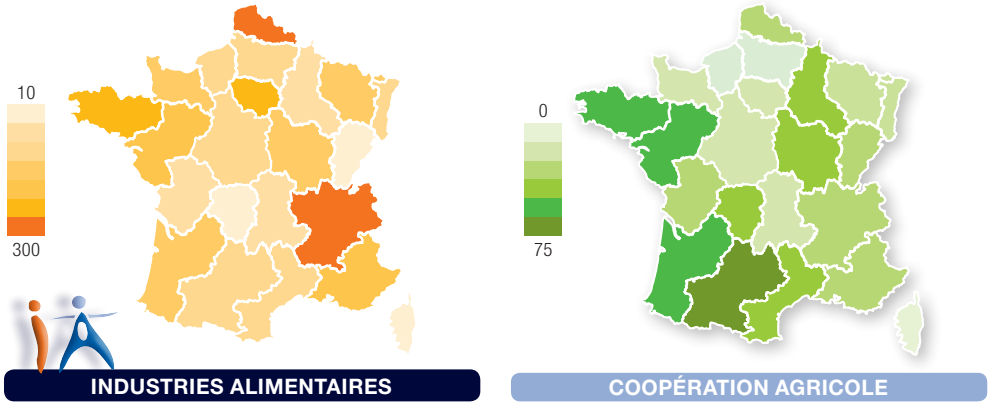

Regards croisés sur l'alternance

Sur le terrain, les entreprises et les Régions sont des acteurs clés du développement de l'alternance. L'étude a recueilli leurs perceptions, pratiques et attentes.

Des secteurs en mutation

Automatisation, concurrence, réglementation, rythme de travail… les secteurs des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole ont connu d'importantes évolutions ces dernières années. Leur manière d'appréhender l'alternance s'en trouve influée.

Les entreprises dont les process sont automatisés ont ainsi davantage recours à l'alternance que les entreprises à dominante manuelle, en particulier quand celles-ci ont mis en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

L'intérim est un canal privilégié pour constituer des viviers d'alternants. Ceux-ci sont essentiellement recrutés aux niveaux bac professionnel et BTS.

Ce qu'attendent les entreprises :

- Un accompagnement pour recruter les jeunes.
- Une réduction des coûts du dispositif.
- Un rythme de formation adapté à la saisonnalité de leur activité.
- Des diplômes moins nombreux et plus adaptés à leurs besoins.
- Des formations des tuteurs, maîtres d'apprentissage ou encadrants intermédiaires pour optimiser l'accompagnement des jeunes.

… et ce qu'en pensent les Régions :

- Les effectifs d'apprentis doivent être davantage en phase avec le poids du secteur.
- L'image du secteur doit être travaillée auprès des jeunes afin de développer son attractivité.
- Une réelle politique d'apprentissage doit être mise en place pour favoriser le développement des projets locaux en faveur du secteur.
- Des conventions, des contrats d'objectifs et de moyens gagneraient à être noués avec les branches professionnelles.

Quelle est l'offre de formation ?

- Les IFRIA* accueillent 1 300 apprentis par an
- Les ENIL** forment des jeunes du CAP jusqu'à Bac + 5, sur un éventail de certifications allant du BPA à la Licence professionnelle.

*IFRIA : Institut de Formation Régional des Industries Agroalimentaires
**ENIL : École Nationale d'Industrie Laitière

Quatre pistes à explorer

Suite à ce diagnostic, les deux observatoires ont proposé quatre axes de travail pour favoriser le développement de l'alternance, dans les secteurs des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole.

1 | **Définir les métiers stratégiques / sensibles et les compétences clés** indispensables par secteur pour identifier les certifications qui y sont rattachées *(et plus particulièrement de niveaux IV et V).*

2 | **Identifier les dispositifs en alternance** correspondant aux compétences clés nécessaires, en recherchant les meilleurs partenaires au niveau régional.

3 | **Renforcer la transversalité** entre certains Certificats de Qualification Professionnelle *(CQP)*.

4 | **Rendre accessibles les CQP via la VAE** *(Validation des Acquis de l'Expérience)* permettant une inscription au RNCP *(Répertoire National des Certifications Professionnelles)*.

Des idées venues d'ailleurs

Voici quelques bonnes pratiques observées dans d'autres secteurs d'activité pour promouvoir l'alternance auprès des jeunes :

→ Visites de classes en entreprise, évènements, campagnes et reportages à la TV, opérations de sensibilisation auprès des enseignants et de leurs élèves, sites internet dédiés, jeux concours… le BTP ou l'industrie jouent la carte de la communication pour valoriser les atouts des formations en alternance dans leur secteur auprès des jeunes.

→ Des stages de découverte des métiers peuvent également être d'efficaces leviers pour inciter les demandeurs d'emploi à se tourner vers l'alternance.

L'étude complète est disponible
sur **www.observia-metiers.fr**
dossier « **Études et publications** ».

ObserviA

Observatoire prospectif des métiers et
des qualifications des Industries Alimentaires

20, place des Vins de France – 75012 PARIS

acconseil.com - Août 2013 - Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé par l'ESAT "Vivre Autrement" de Bobigny.